

Accidents et consommation d'alcool chez les 17 ans et plus en France métropolitaine

Données de l'Enquête Permanente sur les Accidents de la vie Courante
EPAC 2010-2013

Source de données

Les accidents en présence de consommation d'alcool ont été décrits à partir des données de France métropolitaine 2010 à 2013 de l'Enquête Permanente sur les Accidents de la vie Courante (EPAC). Cette enquête repose sur l'enregistrement des recours aux urgences pour accident de la vie courante (AcVC) dans certains hôpitaux en France¹. Les données, collectées de façon exhaustive, portent sur la personne accidentée (âge, sexe, résidence), les caractéristiques de l'accident (mécanisme, lieu, activité, produits ou objets impliqués), les lésions, les parties lésées et la prise en charge de l'accidenté. Les résultats issus des données EPAC ne peuvent pas être généralisés sans précaution, puisque le nombre de services d'urgence participant à la collecte, une dizaine, est très limité par rapport à l'ensemble des services d'urgence en France (plus de 730).

Il est important de préciser que les données EPAC ne permettent pas de préjuger de l'imputabilité de la consommation d'alcool sur la survenue de l'accident. La consommation d'alcool est un élément circonstanciel décrit par les soignants, le plus souvent aucun lien de cause à effet n'est précisé. L'information « alcool » peut avoir été obtenue par une prise de sang, ou par l'examen clinique, incluant les déclarations du patient. Enfin, on ne dispose pas d'information sur la quantité d'alcool consommée.

Sélection des accidents avec mention d'alcool chez les 17 ans et plus

Les accidents avec mention d'alcool ont été sélectionnés :

- Chez les personnes âgées de 17 ans et plus au moment de l'accident de France métropolitaine ;
- En excluant les accidents recueillis au CHG du Havre et au CHU de la Timone qui sont des services d'urgence pédiatrique ;
- Par les produits suivants :
 - o Q3200 : Bière ;
 - o Q3210 : Vin ;
 - o Q3220 : Eaux-de-vie ;
 - o Q3298 : Autre boisson alcoolisée précisée ;
 - o Q3299 : Boisson alcoolisée non précisée.
- Ou lorsque les mots suivants apparaissent dans le texte descriptif de l'accident : « alcool », « ébriété », « saoul », « ivresse », « éthylique », « OH », « bière », « whisky » (incluant les variantes orthographiques et mots composés).

Un passage en revue du texte descriptif des accidents pour lesquels aucun produit alcoolique n'a été codé (mais comprenant au moins un des termes ci-dessus) a permis d'écarter les accidents où la présence d'alcool n'était pas avérée.

La sélection a ainsi permis d'identifier 8 634 AcVC, sur la période 2010-2013 en France métropolitaine, pour lesquels l'alcool était présent lors de la prise en charge aux urgences. L'analyse suivante porte sur ces 8 634 AcVC.

¹ Entre 2010 et 2013 les établissements qui ont collecté des données sont : le CH d'Annecy, le Groupe hospitalier du Havre (pédiatrie), les CHU de Limoges, la Timone à Marseille (pédiatrie), les CH de Béthune, Blaye, Fontainebleau, Saint-Paul (La Réunion), Vannes et Verdun.

Résultats

Parmi les 237 827 accidents de la vie courante chez les 17 ans et plus de la base EPAC 2010-2013 France métropolitaine, 8 634, soit 3,6 % des AcVC, mentionnent la présence d'alcool.

Répartition par âge et par sexe

La proportion des accidents mentionnant la présence d'alcool est variable selon l'âge et le sexe (figure 1). Exemple : sur 100 AcVC survenus chez les hommes de 50 à 59 ans, plus de 9 mentionnent la présence d'alcool. Ces accidents concernent majoritairement les hommes avec un sex ratio toujours supérieur à 2 avant l'âge de 70 ans et atteignant jusqu'à 5 entre 30 et 34 ans (figure 2).

Figure 1 : Proportion d'AcVC mentionnant la présence d'alcool, par rapport à l'ensemble des AcVC de chaque tranche d'âge, par sexe, chez les 17 ans et plus, EPAC 2010-2013, France métropolitaine.

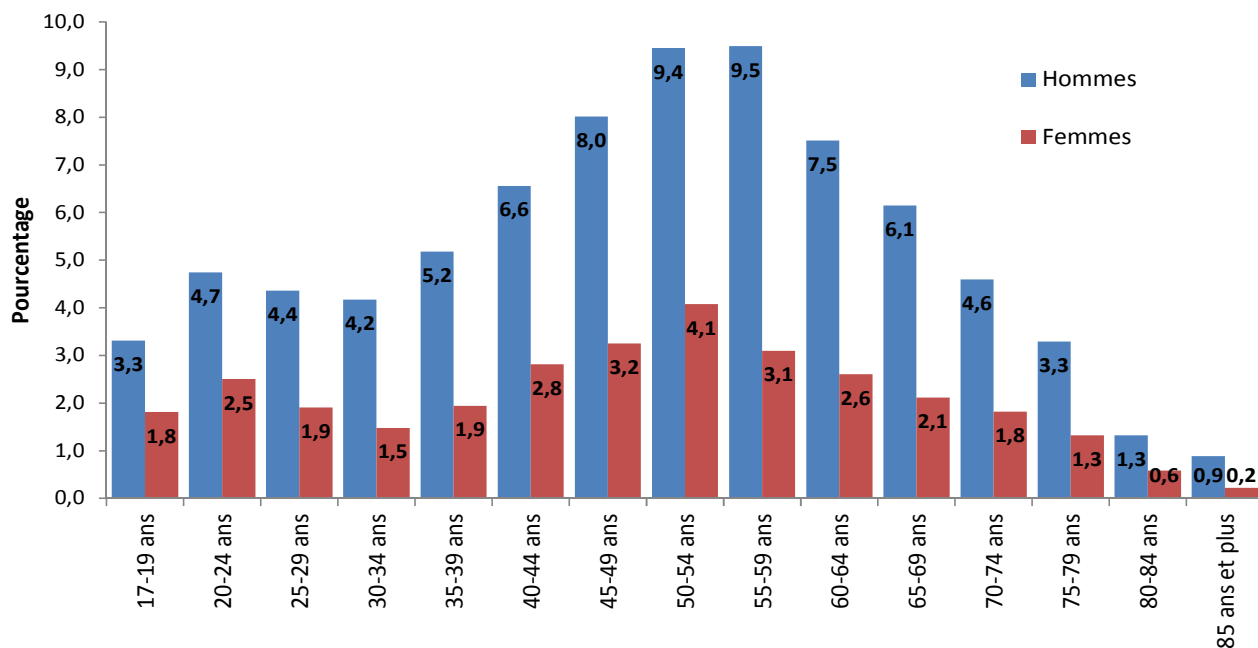
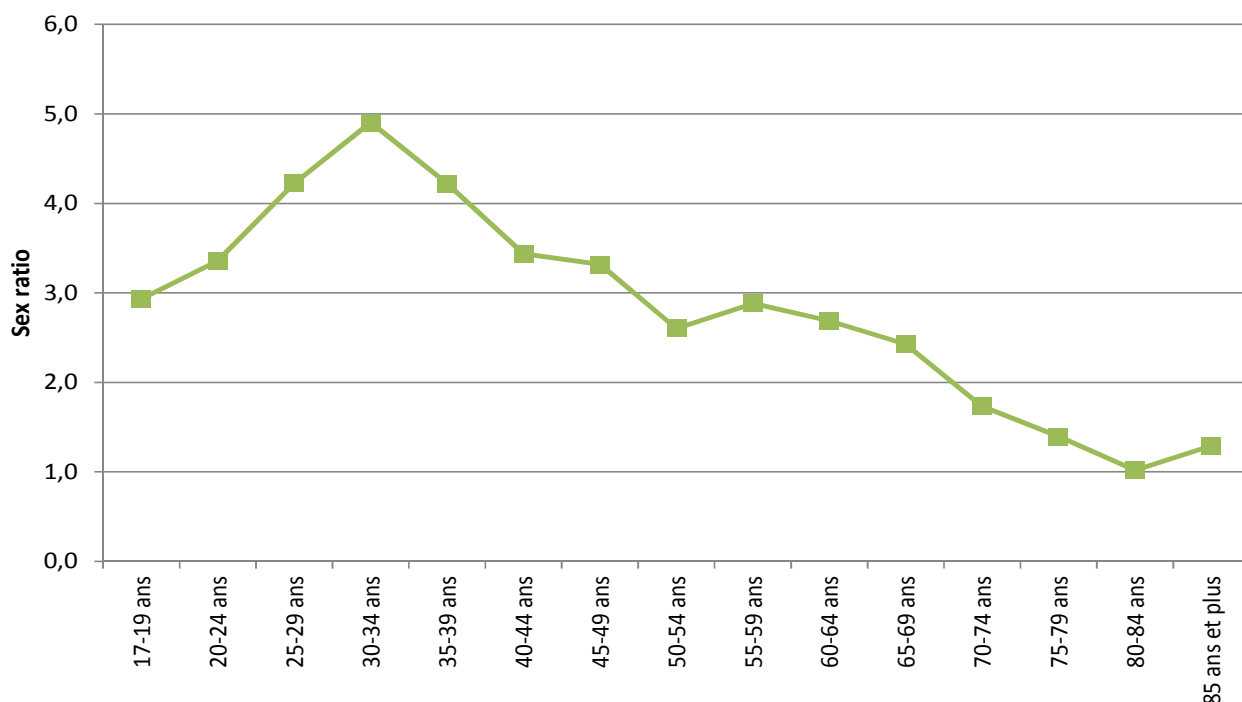


Figure 2 : Sex ratio des accidents mentionnant la consommation d'alcool selon l'âge chez les 17 ans et plus, EPAC 2010-2013, France métropolitaine.



Activité, mécanisme, lieu, lésion et partie lésée

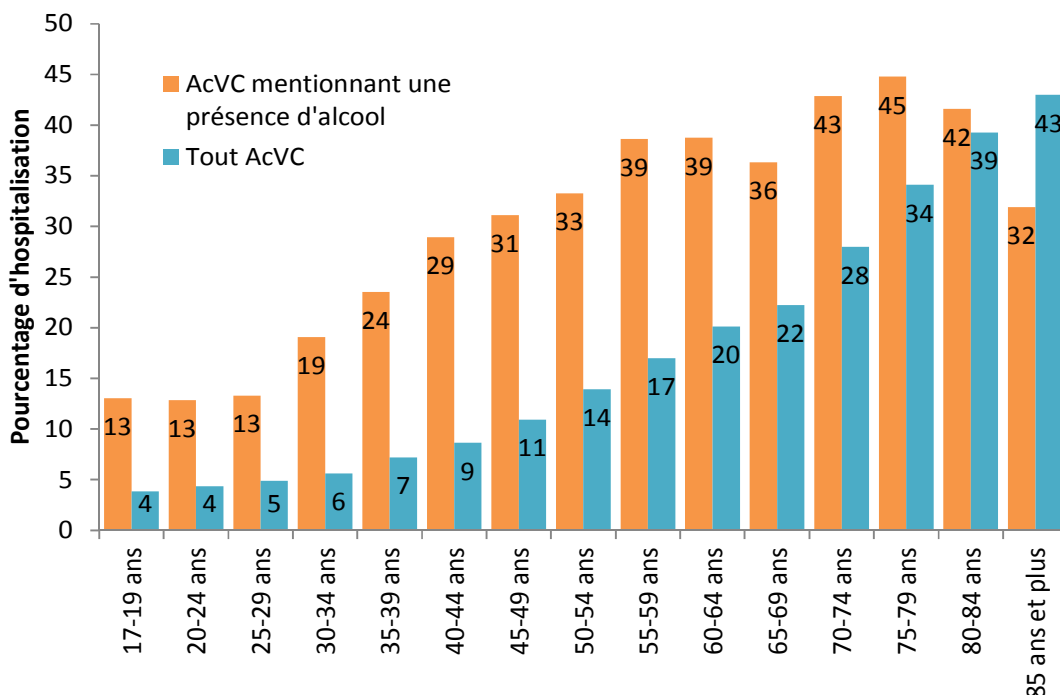
Dans 21 % des cas, l'accident a lieu lors d'activités de jeux et loisirs, dans 11 % il s'agit d'activité vitale, 4 % d'activité domestique, 1 % de bricolage, 1 % de sport et 62 % d'autres activités (mal ou non précisées). Dans la grande majorité des cas, 89 %, il s'agit d'une chute, 4 % sont des écrasements, coupures ou perforation, 4 % des coups, 1 % un surmenage physique. Concernant le lieu, 47 % de ces accidents ont lieu dans l'habitat, 41 % dans une zone de transport, 6 % dans une aire de sport et de jeux, 1 % dans une zone d'enseignement ou lieu public. Les lésions les plus fréquentes sont les plaies (39 %), les contusions (24 %), les fractures (14 %) et les commotions (11 %). S'agissant de la partie lésée, la tête est touchée dans 61 % des cas, avant les membres supérieurs, 17 %, les membres inférieurs, 13 %, et le tronc, 6 %.

Prise en charge des accidentés

À la suite de leur passage aux urgences, 48 % des patients sont retournés à domicile après avoir été examinés et traités, sans suivi ultérieur ; 18 % ont été suivis à l'hôpital ou chez un médecin en ville. Enfin, une hospitalisation a été nécessaire dans 28 % des cas. La prise en charge des accidents mentionnant la présence d'alcool apparaît ainsi plus lourde que celle des AcVC chez les 17 ans et plus en général, qui n'entraînent une hospitalisation après passage aux urgences que dans 17 % des cas.

Le pourcentage d'hospitalisation est proche chez les hommes et chez les femmes (respectivement 27 % et 30 %). Les proportions d'hospitalisés varient de 13 à 45 % selon l'âge (figure 3). Avant l'âge de 80 ans, la proportion d'hospitalisation des accidents mentionnant la présence d'alcool est toujours très supérieure à celle de l'ensemble des AcVC de la base EPAC. La durée d'hospitalisation est de un jour pour 61 % des patients, de 2 jours pour 8 % d'entre eux, de 3 jours pour 4 %, de 4 jours pour 3 % et de 5 jours et plus pour 23 %, suggérant des accidents graves dans plus d'un cas sur 5.

Figure 3 : Proportion de patients hospitalisés après passage aux urgences pour un AcVC mentionnant la présence d'alcool et l'ensemble des AcVC, selon l'âge, EPAC 2010-2013, France métropolitaine.



Conclusion

Selon les informations disponibles dans la base de données EPAC 2010-2013, France métropolitaine, les accidents mentionnant la présence d'alcool chez les 17 ans et plus sont fréquents, touchant beaucoup plus souvent les hommes que les femmes. Ils entraînent plus d'hospitalisations que les autres AcVC chez les 17 ans et plus et sont à l'origine de nombreux traumatismes crâniens puisque la tête est lésée dans plus de 6 cas sur 10. Ces premiers éléments doivent être approfondis, et complétés par une mise en perspective avec la littérature.